



# Commune de Coupiac

# Bulletin Municipal

Janvier  
2018

## Le mot du Maire

À l'aube de cette nouvelle année je vous présente mes meilleurs vœux 2018. Que cette année apporte joie, santé et bonheur pour vous tous ainsi que vos proches.

**Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié.**

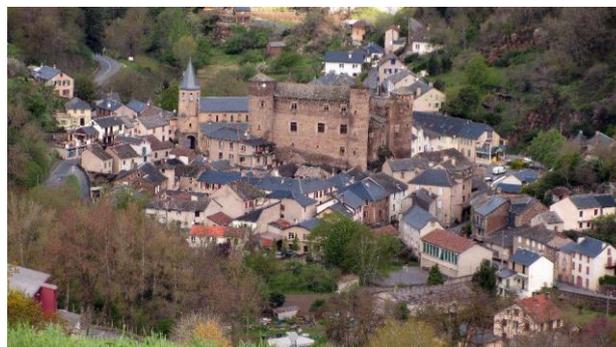
Plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation ou d'étude. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demande d'être persévérants et patients. Dans cette période de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'État nous devons rechercher les meilleurs financements. Le dicton résume bien la situation : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

**2017 :** Cette année nous aura permis de terminer les travaux de reprise du réseau d'assainissement situé dans le Mousse celui-ci ayant subi de gros dégâts lors de la crue de novembre 2014 et de travailler sur les dossiers des futurs projets que nous avons promis d'engager.

**2018 :** La nouvelle communauté de communes du St Affricain, Roquefort, 7 Vallons travaille sur le projet de l'antenne de santé. Le permis de construire est délivré, la phase conception détaillée du bâtiment validée.

Côté commune, le conseil municipal a lancé une consultation pour concrétiser l'aménagement et l'accessibilité de la salle multi-activités. Ces travaux vont démarrer prochainement.

Le RPIC (regroupement pédagogique intercommunal concentré) à Coupiac réalise de nombreuses activités et fonctionne au mieux. Cette année, il accueille dans ses locaux scolaires 38 enfants. Le projet d'extension et de rénovation des bâtiments de « l'École des Vallons » suit



son cours malgré de nombreux contretemps. En effet, les observations du service instructeur des permis de construire ont émis un avis défavorable pour le permis qui a été présenté courant août. Il nous est demandé plus de vigilance dans le respect de la réglementation en matière de construction aux abords du ruisseau ou en zone inondable. Nous pensions avoir été suffisamment prévoyants mais suite à la présentation du bureau d'étude CEREG, la modélisation d'une inondation centennale est beaucoup plus pessimiste que le plan de prévention des risques inondation existant. Nous avons donc dû revoir notre copie ce qui a retardé l'avancée du projet.

Je ne peux pas terminer mon mot sans remercier tous les habitants de la commune et tous les bénévoles des différentes associations qui s'impliquent et qui œuvrent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre territoire. J'espère qu'ils auront à cœur de s'adapter et qu'ils auront envie de s'impliquer avec nous pour faire vivre et avancer notre petit coin.

**BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2018**

**Jean Claude Souyris**

### Table des Matières

Pages 2	Les élus et les agents techniques	Page 11	Révolution solaire ; Communauté de Communes ; État civil
Page 3	Monter un projet ; Les nouveaux arrivants	Page 12	Borne de recharge ; Rezo Pouce
Pages 4-7	Les finances de la commune	Page 13	Le Syndicat de Rivière
Page 8	Réunion Publique : Risque inondation à Coupiac	Page 14-23	Les associations prennent la parole
Page 9	Le fonctionnement du RPIC (école)	Page 24	Informations pratiques
Page 10	Citoyenneté – tri sélectif ; vitesse ; pesticides		

# L'équipe municipale et les commissions



Le conseil au travail. De gauche à droite : Nathalie Bèzes (secrétaire), M Osborne, J-C Souyris, R Tobin, J-L Robert, D Panis, G Roques, A Carel, E Condomines, C Fages.

## Bureau

Le Maire – Jean-Claude SOUYRIS  
1<sup>ère</sup> adjointe – Marcelle OSBORNE  
2<sup>ème</sup> adjointe – Christine FAGES

## Conseillers

Alain CAREL  
Emilie CONDOMINES  
Didier PANIS  
Jean-Louis ROBERT  
Gilbert ROQUES  
Robert TOBIN

## Délégués aux instances (2017)

**La Communauté de Communes de St Affrique, Roquefort, 7 Vallons :**  
J-C SOUYRIS, M. OSBORNE

**CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) à la Communauté de Communes :**  
J-C SOUYRIS

### Syndicat de la Vallée du Rance :

2 Titulaires : M. OSBORNE, D. PANIS  
2 Suppléants : E. CONDOMINES, J-L ROBERT

### SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn :

2 Titulaires : J-C SOUYRIS, R. TOBIN  
2 Suppléants : Patrick HEULLY, G. ROQUES

### SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron) :

J-C SOUYRIS

### Parc Naturel Régional des Grands Causses

1 Titulaire : R. TOBIN  
1 Suppléant : J-C CAILLIAU

### SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) :

1 Délégué : E. CONDOMINES

## Les commissions (2017)

**NB – M le Maire est membre d'office de toutes les commissions**

**Finances, Administration générale et Personnel :**  
M. OSBORNE, C. FAGES, R. TOBIN

### Travaux et Aménagements y compris

#### Embellissement du Village :

R. TOBIN\*, A. CAREL\*, E. CONDOMINES°, D. PANIS\*, J-L ROBERT°, M. OSBORNE°  
(Les personnes marquées par une étoile\* constituent la commission d'adjudication des Appels d'Offres ; celles avec un cercle° sont leurs suppléants).

### Communication, Information et Vie Associative :

R. TOBIN, M. OSBORNE, C. FAGES, E. CONDOMINES, D. PANIS, J-L ROBERT

### Agriculture, correspondant défense, correspondant tempête

G. ROQUES, R. TOBIN

## L'équipe technique de la mairie

En janvier 2018, l'équipe technique municipale se compose de :

- Nathalie Bèzes, secrétaire de mairie
- Yves Roussel, Aurélien Palmyre et Jérémie Vancauwenberghe, agents techniques
- Chantal Sol, assistante maternelle, et Stéphanie Capelle surveillance et hygiène à l'École des Vallons
- Stéphanie Roques, agent d'entretien

Si cette équipe est restée inchangée pendant l'année 2017, deux de ses membres ont changé de statut. Suite à la nouvelle politique du gouvernement, le contrat aidé de Jérémie Vancauwenberghe n'a pas pu être renouvelé fin octobre 2017. Vu la quantité de travail à faire par les agents communaux, Jérémie ayant donné entière satisfaction et s'étant bien intégré dans l'équipe, le conseil municipal a décidé de l'embaucher sur un CDI de 6 mois (1 novembre 2017 – 30 avril 2018) à raison de 20 heures par semaine.

Stéphanie Roques, auparavant stagiaire, s'est vue titularisée le 1 novembre dernier par un CDI d'agent d'entretien de 4 heures par semaine.

Chaque année certains employés communaux suivent des formations dans leur domaine respectif. En 2017, ils ont participé aux formations suivantes :

- Nathalie Bèzes - « Transfert de l'administration (préfecture) du PACS aux officiers d'état civil communaux » et formation sur le logiciel X-Map (cartographie)
- Chantal Sol – préparation à l'examen d'adjointe technique principale de 2<sup>ème</sup> classe sur le thème de l'Hygiène-Sécurité-Environnement
- Yves Roussel – « Fleurir autrement avec les vivaces »
- Jérémie Vancauwenberghe – « Habilitation Électrique (CCI) ».

Enfin, nous félicitons Jérémie et sa compagne Aurélie Cros pour la naissance de leur deuxième enfant, Lucien, au mois d'août 2017.



**En haut de gauche à droite :**

*Nathalie Bèzes, Stéphanie Roques, Chantal Sol, Stéphanie Capelle*

**En bas de gauche à droite :**

*Yves Roussel, Aurélien Palmyre, Jérémie Vancauwenberghe*



## Monter un projet – mode d'emploi

Qu'on soit nouvellement élu, ou qu'on soit simplement citoyen(ne) d'une petite commune rurale, on se demande souvent pourquoi les projets annoncés par les nouvelles équipes dans les mairies mettent si longtemps à se réaliser. Par exemple : pourquoi, après les inondations de novembre 2014, il a fallu trois ans avant d'avoir une première réunion publique à ce sujet avec un expert ?

Sans doute, il y en a parmi vous qui lisez ce bulletin, qui pensent : « mais qu'est-ce qu'ils font à la mairie » ? Donc nous voulions prendre quelques lignes pour vous expliquer pourquoi les projets sont si longs à mettre en place.

Tout d'abord, les petites communes sont de moins en moins maître de leur destin. Souvent, on nous dit que, dorénavant, tel ou tel projet doit être mené par l'intercommunalité ou des syndicats. Ce qui veut dire attendre son tour parmi la multitude de projets qu'une interco essaie de gérer. Ensuite, avec les autres communes, démontrer l'intérêt général de tel ou tel projet pour le territoire et obtenir les aides adéquates.

Deuxièmement, on nous demande de nous entourer d'experts lors du montage de chaque projet : diagnostics divers, conformité de construction, normes de sécurité et d'incendie. Nous sommes obligés de faire appel à des cabinets d'architecture et bureaux d'études pour tous les projets. Il y a beaucoup d'étapes et de consultations à effectuer avant que le projet n'aboutisse. Les architectes ont beaucoup de projets à gérer et ne peuvent consacrer qu'une partie de leur temps à nos consultations, aussi le maire et / ou la secrétaire



doivent passer beaucoup de temps au téléphone et en réunions diverses pour les solliciter !

Les instances qui subventionnent nos projets : la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, et l'État, sont de plus en plus exigeantes pour instruire nos dossiers, donc même si nous les soumettons à temps il faut attendre les commissions d'attribution et cela peut durer des semaines, voire des mois avant de recevoir les accords de notification.

Donc, quand vous pensez aux modifications prévues à la salle des fêtes, au nouveau bâtiment de l'école ou bien pour les travaux qui devront être entrepris pour prévenir de futures inondations, sachez que le conseil municipal est toujours à l'œuvre pour faire avancer les projets et qu'en réalité nous sommes parfois aussi frustrés que vous par cette lenteur !

## Les nouveaux arrivants

Nous avons été très contents d'accueillir plusieurs nouveaux arrivants sur la commune durant l'année 2017. Nous n'allons pas vous les citer, par peur d'en oublier ! Il est très important pour nos petites communes rurales qu'il y ait de nouvelles personnes qui s'installent sur notre territoire.

Ceux qui ont des enfants en bas âge aident à maintenir l'effectif de l'école. Maintenir la population permet de garder une vie économique et associative sur le secteur.

Merci d'avoir choisi Coupiac et bien entendu si vous avez la moindre question, contactez Nathalie à la mairie ou rencontrez un conseiller.

# Les finances de la commune

## Le budget fonctionnement

Nous avons gardé le même format que l'année dernière, avec en rouge les explications des différences par rapport à l'année dernière.

Nous vous rappelons que les comptes de l'année 2017 ne seront clôturés qu'en mars 2018.

**2015**

95 947 €	1
154 647 €	2
3 961 €	3
65 157 €	4
9 671 €	5

**329 383 €**

### Dépenses

**CHARGES À CARACTÈRE GENERAL :** Eau-Électricité-Carburants-Fournitures d'entretien école et cantine – fournitures scolaires et administratives - Petit équipement – Assurances - Fêtes et cérémonies – Téléphones - Affranchissement - Taxe foncière – **remise en état remorque-estrade\***.  
**CHARGES DU PERSONNEL :** Salaires + charges sociales + Médecine du travail + **embauche de Stéphanie Capelle pour garderie et ménage école à compter du 01/09/2016. Le contrat aidé de Jérémie était sur deux mois en 2015 et sur 12 mois en 2016, mais on retrouve le remboursement dans le budget recettes\***.  
**FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE ET COMMUNALE :** la péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc des inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.  
**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :** Indemnités des élus + Pompiers + Contribution aux organismes : Syndicat de la Vallée du Rance – SIEDA - Parc des Grands Causses... + Transports Scolaires (demi-pensionnaires et internes) + Subvention école.  
**CHARGES FINANCIÈRES :** Intérêts des emprunts.

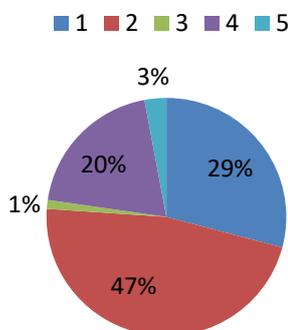
\* explication des augmentations sur 2016

**2016**

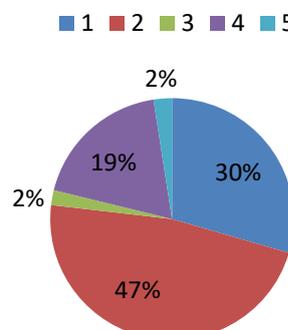
101 559 €	1
162 783 €	2
6 876 €	3
64 375 €	4
8 381 €	5

**343 974 €**

**DÉPENSES 2015 : 329 383 €**



**DÉPENSES 2016 : 343 974 €**



Résultat 2015 = 136 851 €  
 Affectation aux investissements = 42 129 €  
 Report du résultat pour 2016 = 94 722 €

Résultat 2016 = 188 972 €  
 Affectation aux investissements = 148 528 €  
 Report du résultat pour 2017 = 40 445 €

**2015**

155 837 €	1
225 888 €	2
51 671 €	3
13 883 €	4
18 954 €	5

**466 233 €**

### Recettes

**DOTATIONS DE L'ÉTAT :** **baisse de dotation de l'état qui passe de 106 558 € à 95 200 €.** Participation des communes du RPIC école / participation de l'état pour le contrat aidé de Jérémie.  
**IMPÔTS ET TAXES :** taxe foncière + habitation - attribution de la communauté de communes...  
**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :** Location des logements + salles + complément assurance inondation en 2015 + remboursement IJ des agents. **En 2015 il y avait des remboursements assurances inondations.**  
**PRODUITS DES SERVICES :** Concessions + redevances cimetière + station essence + **refacturation des frais d'utilisation de la salle des fêtes à Bertrand (report des frais 2015 facturés en 2016 + les 5 mois de 2016) \***.  
**REPORT DU RÉSULTAT DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.**

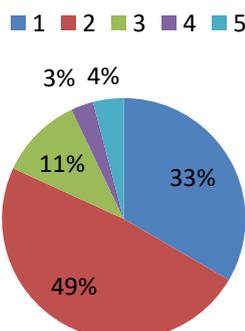
\* explication de l'augmentation sur 2016

**2016**

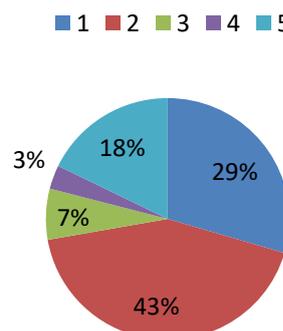
157 464 €	1
227 449 €	2
36 324 €	3
16 988 €	4
94 722 €	5

**532 947 €**

**RECETTES 2015 : 466 233 €**



**RECETTES 2016 : 532 947 €**



# Les finances de la commune

## Le budget investissement 2017

Comme c'est devenu notre habitude, pour la partie investissement, nous vous présentons chacun des projets importants menés par la commune en 2017 avec leurs coûts et les subventions que nous avons obtenues.

### Réseau d'assainissement collectif du village

Suite aux inondations de 2014, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées situés dans le lit du « Mousse » ont démarré le 19 septembre 2016.

Deux procédés ont été employés : la technique dite « traditionnelle » et le chemisage intérieur des tuyaux, plus facile à réaliser sur certaines sections où l'accès était difficile.

En 2017, différents contrôles d'étanchéité du réseau ont été réalisés par l'entreprise RESOLOGY au moyen d'une caméra. Ces contrôles se sont révélés conformes à la commande et ont permis de réceptionner les travaux le 20 octobre 2017.

Le coût de cette opération s'est élevé à 356 766 € HT subventionné par l'Agence de l'Eau à hauteur de 224 948 € et le Fonds de Solidarité pour un montant de 49 461 €.



Ces travaux d'étanchéité du réseau ont permis de diminuer les entrées d'eaux parasites et d'infiltration de la rivière. Malgré cela, lors de fortes pluies le volume d'eau arrivant à la station augmente considérablement et nuit fortement au bon fonctionnement de la station.

Un effort important devra être fait sur la séparation des eaux pluviales qui ne doivent en aucun cas être rejetées dans le réseau d'assainissement collectif. Les descentes de gouttières doivent être complètement indépendantes des eaux usées.

Prochainement, il sera réalisé des contrôles à la fumée injectée dans le réseau qui permettront de relever les divers dysfonctionnements.

Nous vous rappelons que les dépenses pour la mise aux normes des évacuations d'eaux pluviales sont à la charge des propriétaires.

Intervenants	Montant HT
Entreprise Engie-Ineo – travaux en tranchées	222 606 €
Entreprise Euréa – chemisage tuyaux	109 275 €
Dejante Environnement – Bureau d'Etude	12 940 €
Entreprise Résology – contrôles d'étanchéité	10 490 €
Bureau Véritas – contrôles de sécurité	1 050 €
Annonces légales pour la consultation d'entreprises	405 €
<b>Montant global</b>	<b>356 766 €</b>

### Suite des travaux de sécurité réalisés sur le bâtiment de l'École des Vallons

#### Mise en sécurité des accès :

Pose de la rampe thermo-laquée, du portillon intérieur et du portail du fond de la cour accédant au jardin.

Montant des travaux 5 715 € HT



### Château – accès à la tour des gardes

Le remplacement des deux marches de l'escalier sud a débuté après la Toussaint.



Arnaud LOUISIN et Bernard-Marie LEGRAND se sont impliqués avec passion pour la réussite de ce défi : échafauder, étayer et organiser le transport des marches en pierre de grès taillé, jusqu'en haut de la tour des gardes, chacune pesant environ 250 kg...

Le 4 décembre au matin, un camion grue équipé d'une longue flèche a été utilisé pour le transport des pierres taillées depuis la route vers la cour intérieure du château. Ensuite elles ont été déposées sur le palier de l'échafaudage avant d'être treuillées à l'intérieur de la salle.

Le montant des travaux s'élève à 12 905 € TTC subventionné par la DRAC, la région et le conseil départemental et complété par une donation d'un Coupiagais très soucieux de la conservation de notre patrimoine.

**Mise en sécurité de l'accès extérieur vers la tour des gardes :**  
Proposé par l'architecte des bâtiments de France, la pose de deux rampes en fer thermolaqué a été réalisée en remplacement des deux barrières en bois en mauvais état.

Réalisation Julien Souyris pour un montant de : 2 422 € HT



### Dallage sous le porche de l'Église de Coupiac



Souvent, lors de grosses précipitations le parvis situé sous le porche de l'Église ne draine pas toute l'eau dévalant de la route de Paulet. Une partie de celle-ci déborde et s'infiltré sous la porte et pénètre à l'intérieur de l'édifice.

C'est l'Entreprise Alain Blanc de Montclar qui a été retenue pour réaliser ces travaux de pavages et le remplacement du seuil de la porte très usé par le temps qui permettra de stopper l'eau à l'entrée du clocher.

Le montant des travaux s'élève à 8 809 € HT

### Cimetière à ST MICHEL de CASTOR – ST EXUPÈRE – LANDRIVE – MASSILIERGUES

Nos agents communaux réalisent un entretien permanent de chaque cimetière tout au long de l'année.

Fin 2017, ils ont aménagé un jardin du souvenir au cimetière de St Michel de Castor (à droite).

Ensuite, ils ont réalisé une main courante afin d'améliorer l'accès dans les allées très pentues du cimetière de St Exupère.

Sur le site de Massiliegues, sous les sapins proches de la chapelle un espace du souvenir est délimité afin de disperser les cendres des défunts. Une stèle en pierre de pays a été érigée (ci-dessous).



Lors de la séance du conseil municipal du 19 octobre il a été décidé de réaliser sur le site du nouveau cimetière de Landrive un columbarium avec un jardin du souvenir. Plusieurs marbriers nous ont soumis des propositions et devis. La composition présentée par Mr Joël Bru de Réquista a été retenue. Elle sera réalisée très prochainement avec la collaboration de nos agents communaux.

### Régularisations foncières

Nathalie a pris à cœur ce programme. Cela nécessite beaucoup de courriers administratifs et de correspondances à établir. La procédure est complexe. Les échanges de terrains afin de conserver la continuité de l'itinéraire des sentiers ont été respectés.

Les enquêtes publiques pour les chemins ruraux traversant la

Fabrègue, le Mazern, Reganel, Monteillet sont terminées. Ces dossiers ont été transmis aux notaires afin d'établir les actes correspondants.

Il en est de même pour les biens de section de Clamensac concernant les familles Viala et Heully.

## Aménagement de la salle du Telon et d'un coin pour enfants à la bibliothèque

Nos salles de rencontre ont besoin d'un « relooking » et d'une mise aux normes. Aussi le conseil municipal a décidé, avec l'aide de nos agents, de rénover la salle du Telon : peinture, tapisserie, plafond acoustique, éclairage LED. Quant aux sanitaires, on a réalisé la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



En ce qui concerne la Bibliothèque, un coin de lecture pour les enfants a été aménagé par nos agents dans le petit bureau à côté de la grande salle où se tenaient les permanences. Le mobilier, chaises, table basse, étagères, a été cédé par la bibliothèque de St Affrique suite à la rénovation de ses locaux.

### Base de loisirs de Masnaut

#### L'électricité a été remise en état !

Des sections de gaines de l'éclairage public avaient été endommagées par le temps, de même certaines sections de câble conducteur étaient trop petites. Avec l'aide du SIEDA le réseau a donc été remis en état pour une mise en service début juin, afin que la saison estivale démarre au mieux pour Céline et Kavin, les gérants du site.

Ce sont les agents communaux qui ont réalisé les travaux de génie civil : tranchées et pose des gaines.

Le montant des travaux s'élève à 9 671 € TTC et la part nette de la commune à 3 223 €.

#### Nouveaux gérants pour 2018

Après trois saisons comme gérants de la base de loisirs de Masnaut, Céline et Kavin, arrivés en mars 2015, vont voguer vers d'autres horizons. Le bail arrivant à son terme en avril 2018, ils ont décidé de ne pas renouveler leur candidature.

Afin de perpétuer le développement touristique du site, la municipalité a lancé, conformément à la législation actuelle, une nouvelle délégation de service public pour assurer l'exploitation et la gestion du site durant trois ans. Un appel à candidatures vient d'être publié début janvier et le choix d'un repreneur sera fixé courant mars 2018.

Nous remercions Céline et Kavin pour ces trois ans passés parmi nous et leur souhaitons de réussir dans leur prochain projet.

## Les projets d'investissement 2018

### D'importants projets vont modifier l'aspect du village et lui donner une nouvelle image

**Le conseil municipal et le maire sont conscients des difficultés entraînées par ces prochains travaux et les déviations qui seront mises en place. Ils prient l'ensemble des usagers de la route et les habitants de Coupiac de bien vouloir les excuser pour la gêne occasionnée. Ils mettront tout en œuvre pour que celle-ci dure le moins longtemps possible. Ces restrictions évolueront au fur et à mesure de l'avancement des travaux.**

#### Antenne de la maison de santé de Coupiac

Porté par la communauté de communes du St Affricain, Roquefort et 7 Vallons, le plan définitif des travaux a été validé, le permis de construire a été déposé et a reçu un avis favorable.

Le bâtiment dit « le Verlaine » va être acquis auprès de Mr et Mme CARRETTE par la Communauté de Communes courant mars 2018 et l'appel à consultation d'entreprises va être lancé.

Souhaitons un début de travaux très prochainement car cela est très attendu par les professionnels de santé.

Une permanence médicale, d'abord un jour par semaine puis à définir suivant la demande de la patientèle, sera assurée par un médecin dès la mise en service des locaux.

#### Salle multi-activités

Le dossier de programmation des travaux arrive à son terme. La solution d'aménagement que nous avons retenue en collaboration avec l'architecte Mr VIDAL a été choisie dans un esprit de respect des mises aux normes de sécurité, incendie et accessibilité. Avec un budget maîtrisé, nous répondons aux objectifs de réaliser ces aménagements et de moderniser cette salle, en la rendant agréable et fonctionnelle : aménagement des sanitaires, mise en sécurité incendie, mise aux normes de l'accessibilité, chauffage et création d'un accès extérieur vers la cuisine.

La consultation des entreprises a été lancée en décembre pour une remise des offres vers la mi-janvier.

Le montant prévisionnel des travaux est d'environ 113 000 € HT

### École des Vallons de Coupiac

Une dernière esquisse a été présentée par l'architecte Jean-Pascal SABATIER de Puygouzon. Les financements sont pratiquement acquis auprès des collectivités : état, région et département.

Dès les délais contractuels écoulés nous pourrions démarrer ce chantier complexe mais vital pour l'avenir de notre territoire. Cela permettra de fixer une population jeune et de proposer un enseignement public de qualité, ouvert à tous.

## Aménagement des locaux d'accueil de la mairie

Le départ de la communauté de communes laisse libre un local en rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie ; il sera aménagé en bureau d'accueil au public.

La consultation d'un maître d'œuvre a été publiée fin octobre pour une remise des offres le 1<sup>er</sup> décembre. L'architecte retenu est : SAS Rouquette – Vidal de St Affrique.

Nous espérons que cet aménagement sera rapidement réalisé et apprécié des habitants étant donné son emplacement en rez-de-chaussée. Il sera bien plus accessible au public coupiagais.

Le projet sera composé des éléments suivants :

- Accessibilité extérieure
- Salle d'attente
- Accueil, renseignement, documentation
- Poste de travail de la secrétaire - bureau et rangement
- Bureau individuel du maire
- Espace convivial
- Sanitaires
- Rangement pour archives

## En attente de compléments d'informations ...

Les études de l'aménagement de la route départementale en travers de Coupiac nous ont été remises. Un diagnostic identifiant les enjeux positifs et à améliorer du village de Coupiac nous a été présenté. Il servira de base au choix d'aménagement envisagé suivant les tranches retenues et leurs coûts financiers.

L'étude d'incidence hydraulique du bassin versant du Mousse en amont du village de Coupiac en vue de la réduction des effets des crues lors d'inondation a été présentée le 27 juin dernier au conseil municipal et ensuite à la population le 4 décembre dernier (voir compte-rendu ci-dessous). Le dossier est en cours de réflexion et mérite d'autres précisions : « l'agrandissement de la section du tunnel s'impose ». Aveyron Ingénierie et le Parc Naturel des Grands Causses ont été mandatés par la commune afin de nous présenter des scénarii sur l'aménagement urbain qui pourrait résulter des choix retenus. Ensuite, nous solliciterons les différents financeurs potentiels ; la population sera consultée et le conseil municipal validera la réalisation du projet retenu.

# RÉUNION PUBLIQUE : RISQUE INONDATION À COUPIAC

## Communiqué du Syndicat de la Vallée du Rance

Dans le cadre des actions menées par le Syndicat de la Vallée du Rance, une étude sur le risque inondation à Coupiac a été réalisée sur demande de la mairie suite aux inondations de novembre 2014. Elle a été réalisée par CEREG Ingénierie Sud-Ouest de Rodez. L'objectif pour la commune est de mieux comprendre les risques d'inondation, le fonctionnement du bassin versant du Mousse et de réfléchir aux actions permettant de réduire la vulnérabilité du bourg.

Une réunion publique s'est tenue le lundi 4 décembre 2017 à 20h à la salle des fêtes pour la présentation des conclusions de l'étude à destination de l'ensemble de la population.

La crue du 28 novembre 2014 est assimilée à une crue trentennale c'est-à-dire une crue qui peut se produire en moyenne 3 fois par siècle. Ce n'est donc pas une crue dite centennale et cela implique qu'une crue avec des niveaux d'eau plus importants pourrait se produire !

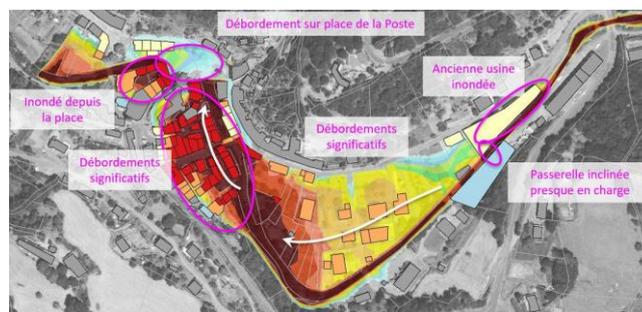
À Coupiac, l'espace dont le cours d'eau a besoin pour s'étendre est quasiment nul ; il est contraint dans toute la traversée du bourg par des murs et des habitations. Ainsi une grande partie du village se trouve construite dans le lit majeur (lit d'inondation) de la rivière. Or le Mousse, si petit soit-il en période de basses eaux, ne doit pas être oublié et a besoin, comme toute rivière, d'espace pour s'étendre lors des crues.

Par conséquent, même si des aménagements sont étudiés par la commune, le bureau d'études insiste sur la sensibilisation de la population riveraine à vivre avec cette culture du risque. En effet, si des travaux peuvent être envisagés afin de diminuer les niveaux d'inondation en crue dans le village, ils n'empêcheront pas la rivière de s'étendre dans son lit majeur.

C'est pourquoi, dans un premier temps, il importe que les habitants se protègent également à leur niveau en aménageant leur maison pour être moins vulnérables en cas de montée des eaux (par exemple mise en place de batardeaux aux portes et aux fenêtres, clapets sur les réseaux qui refoulent lors de la mise en charge, modification de l'emplacement des appareils sensibles en cas de travaux ...).

À ce sujet, un travail sera à mener avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses afin de diagnostiquer l'ensemble des bâtis existants en zone inondable et de proposer des solutions de protections individuelles.

Dans une deuxième approche et sur la base des simulations de crue réalisées, trois points noirs ont été mis en évidence : le goulet d'étranglement que provoque le tunnel du parking central, la hauteur trop faible du Pont-Vieux qui déborde rapidement et le niveau très bas du centre bourg situé quasiment au même niveau que le lit du Mousse.



Une crue centennale modélisée © CEREG 2017

Afin de diminuer la fréquence et l'amplitude des débordements dans la partie du village considérée comme étant la plus vulnérable pour les personnes et les biens, deux leviers d'action sont clairement identifiés : le redimensionnement de la section du tronçon couvert (sous le parking) et du Pont-vieux.

Le premier projet analyse l'agrandissement de la section du tunnel en hauteur et en largeur. Ces travaux lourds financièrement imposeront nécessairement une réflexion sur l'utilité de recréer un tunnel en conservant la place du parking ou de laisser le cours d'eau à ciel ouvert. Le cas échéant, l'aménagement global du village sera à reconsidérer.

Le second moyen d'action est la réhausse du Pont-vieux afin d'agrandir également la section d'écoulement sous cet ouvrage.  
(à suivre...)

## RÉUNION PUBLIQUE : RISQUE INONDATION À COUPIAC (...suite)

Par ailleurs, le bureau d'étude a étudié la possibilité de créer une retenue en amont du village qui pourrait potentiellement jouer un rôle écrêteur. Les coûts de construction et d'entretien que représente un tel ouvrage sont démesurés pour la commune de Coupiac, sans compter que les modalités de gestion de ce type d'ouvrage sont très complexes pour garantir son efficacité en cas de crue (difficultés de prévoir la durée, l'intensité et la localisation de la pluie, l'état de sols...). Enfin la configuration du bassin versant du Mousse fait que cet ouvrage ne pourrait intercepter la totalité des apports, avec des

risques que la pluie tombe sur une autre branche du réseau et que l'ouvrage soit inutile alors que les populations se croient protégées !

Pour conclure, le maire de Coupiac, Monsieur Souyris, explique qu'Aveyron Ingénierie a été mandaté par le conseil municipal. L'objectif est d'élaborer à présent des propositions urbanistiques et paysagères pour un réaménagement du bourg en lien avec les différents scénarios. Les aspects technico-financiers de chaque solution seront ainsi détaillés et c'est sur la base de ces éléments, utiles à la décision, que la collectivité pourra se positionner.

## Le fonctionnement du RPIC

Dans la seconde partie de ce bulletin, la directrice de l'École des Vallons et la présidente de l'APE (association des parents d'élèves) décrivent ce qui s'est passé durant l'année scolaire 2016/2017.

Mais qu'en est-il de la gestion financière par les quatre communes qui se sont associées pour assurer son avenir en créant le RPIC des Vallons : Brasc, Coupiac, La Bastide Solages et Plaisance ?

Dans la dernière édition du bulletin nous vous avons expliqué en détail la genèse du projet. Cette année nous vous informons du bilan de la première année de fonctionnement et les changements survenus avec la réintroduction de la semaine de quatre jours à la rentrée de septembre 2017.

La convention qui lie les quatre communes prévoit qu'elles participent à tous les frais de fonctionnement de l'école, mise à part les salaires des institutrices payés directement par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les frais sont :

- le personnel : 43 258 €
- les fluides (eau, fioul, électricité, téléphone, internet, assurance) : 6 627 €
- les fournitures scolaires : 3 855 €
- coût de la cantine : 15 093 €

La cantine est gérée par la commune de Brasc qui possède les locaux et le personnel pour assurer ce service indispensable.

Le montant des dépenses cumulées était donc de 68 833 €. En 2017 nous avons reçu 1 900 € du fonds d'aide activités périscolaires, ce qui ramène la dépense nette à 66 933 €. Cette somme est en deçà du montant prévisionnel de 68 500 € et témoigne de la bonne gestion des dépenses de l'école.

La convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) prévoit que 50% de la somme redevable par chacune des quatre communes est basée sur le nombre d'habitants de la commune (selon les derniers chiffres de l'INSEE) et les 50 % restant sur le nombre d'élèves habitant cette commune au début de l'année scolaire. Pour 2016-2017

Coupiac a contribué à hauteur de 31 720 €, Plaisance 17 492 €, Brasc 11 256 € et Solages 6 465 €.



Christelle Combes, cantinière, explique les aliments aux enfants

Après les élections présidentielles et parlementaires du printemps 2017, le Ministère de l'Éducation Nationale a donné aux communes la possibilité d'abandonner la semaine de quatre jours et demi et les activités périscolaires associées. Les parents d'élèves et les institutrices étaient favorables à ce changement. Lors de sa réunion de juillet 2017, le RPIC a entériné l'organisation du temps scolaire à quatre jours. Cela implique une réorganisation du temps de travail des deux agents communaux qui interviennent à l'école. Chantal Sol, titulaire de la fonction publique territoriale, intervient désormais 2h/semaine à la bibliothèque communale en soutien aux bénévoles qui la gèrent. Stéphanie Capelle a signé un contrat à 15 heures 45 par semaine.

Le budget prévisionnel pour 2017-2018 est donc 65 000 €, soit environ 1 700 € de moins que l'année précédente. Cependant, la part de la commune de Coupiac va augmenter puisque le plus grand nombre d'élèves habitent sur notre commune.

Les chiffres cités ci-dessus ne portent que sur les charges de fonctionnement de l'école et non sur l'entretien des bâtiments ; celui-ci est entièrement à la charge de la commune de Coupiac, propriétaire des locaux.

# La citoyenneté

## Le tri sélectif

Le tri sélectif est un geste citoyen et par-dessus tout écologique. Le ramassage des ordures sur notre commune se fait le lundi et le jeudi par un camion bi-compartment qui collecte les ordures (poubelles foncées et le papier ainsi que tout ce qui est recyclable poubelles jaunes) en même temps.

Recycler pour ne plus gaspiller est le leitmotiv de ce système qui repose sur la mutualisation des efforts de tous. Or, certaines personnes ne trient pas et mettent tous leurs déchets dans les mêmes sacs ! Le papier, carton et tout ce qui se recycle doit se mettre dans les sacs jaunes distribués par la mairie ou les employés communaux que vous soyez habitants du village, dans une ferme ou un hameau.

Ceux qui ne trient pas font supporter un surcoût à toute la collectivité, car des contrôles sont faits et lorsqu'il est trouvé des déchets qui n'ont rien à faire là ou mal triés, le prix à la tonne payé par le recycleur est revu à la baisse. Donc c'est mathématique : moins on recycle plus nos factures grimpent... alors soyez vigilants et citoyens, faites-le correctement. Si vous ne savez pas, allez sur : [www.sydom-aveyron.com](http://www.sydom-aveyron.com) ou lisez la plaquette du SYDOM que vous recevez chaque année.



Et n'oubliez pas malgré tout que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas : évitez les emballages, suremballages (portions individuelles : gâteaux...).

Vous pouvez retirer des sacs jaunes pour le tri au secrétariat de la mairie.

## Vitesse, sécurité



La mairie tient également à rappeler que la traversée du village doit se faire à une vitesse adaptée aux lieux : 50 km/h maximum. Elle précise que le passage devant l'école est limité à 30 km/h. Encore trop d'automobilistes ou de motards roulent beaucoup trop vite. Soyez vigilants : des enfants en bas âge font du vélo ou de la trottinette et n'ont aucune conscience du danger. Ils peuvent à tout moment vous couper la route, ce qui est arrivé à plusieurs reprises, l'accident ayant été évité de justesse. Parents soyez vigilants : ne les laissez pas seuls, particulièrement quand la nuit tombe.

Nous vous rappelons que le panneau stop installé à l'entrée du pont place des commerces sert à empêcher les véhicules de s'engager sur le pont dans le sens route de Montclar - commerces et à les diriger vers l'entrée un peu plus loin ! Veuillez le respecter s'il vous plait...

## Entretien de voirie et les pesticides

Depuis le 1er janvier 2017, fini le recours aux produits chimiques pour entretenir les espaces ouverts au public. Votée dans le cadre de la loi de transition énergétique, la loi oblige les élus à se poser la question des alternatives.

C'est un travail qui demande plus de temps que de verser du désherbant. Mais si l'on pense à la santé de la population, à l'air ambiant respiré, aux sols, à l'eau... il faut aussi changer son regard et accepter la présence d'herbes ainsi qu'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public. Cela n'évoque pas un manque d'entretien, c'est une perception négative « des mauvaises herbes ». L'entretien de l'espace situé devant son habitation incombe à chaque riverain. Arracher soi-même à la main les herbes ou balayer devant sa porte sont des gestes que chacun peut faire.



C'est pourquoi, grâce à la mobilisation de tous et l'implication des agents communaux en charge des espaces verts, la gestion des espaces publics sans pesticide sera réalisée du mieux possible. Depuis peu, les agents utilisent un réciprocatrice, permettant de réaliser un désherbage au bord de la route sans projection sur les piétons ou les voitures.

# Participez à la révolution solaire !

## Communiqué du Parc des Grands Causses

Découvrez en un clic la rentabilité d'une installation sur votre toit et faites-la réaliser par les meilleurs spécialistes.

En partenariat avec la start-up « In sun we trust », le Parc naturel régional des Grands Causses met à disposition des particuliers, entreprises et collectivités du territoire, une technologie de pointe 100 % française pour un accompagnement dans l'installation de panneaux photovoltaïques avec la « Plateforme solaire ».

En plus de connaître le potentiel solaire de la toiture, à savoir, la surface exploitable, la production potentielle, le coût d'investissement du projet ou encore le taux de rendement, ce sont tous les services qui sont mis à disposition pour des devis gratuits, rapides et détaillés, des installateurs certifiés avec un taux de satisfaction de 100% et enfin, un accompagnement et un suivi de l'installation.



Pour bénéficier de toutes ces informations gratuitement, connectez-vous à la nouvelle solution en ligne <https://parc-grands-causses.insunwetrust.solar/>, entrez votre adresse et découvrez le potentiel solaire de votre toiture.

## Communauté de Communes du St Affricain, Roquefort, Sept Vallons

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes du St Affricain a fusionné avec celle des 7 Vallons : La communauté de communes du St Affricain, Roquefort, Sept Vallons est née. Le nombre de communes passe de sept à dix-sept. Le nombre de conseillers communautaires est fixé à 42. La commune de Coupiac compte deux délégués pour représenter la commune : Marcelle Osborne et Jean-Claude Souyris.

**2017 aura été une année de réflexion et de diagnostic des compétences que devrait assumer la nouvelle communauté de communes. C'est aussi la mise en place des fondements de La nouvelle communauté de communes qui continuera d'évoluer en 2018 ;** en effet trois communes des 7 vallons se retirent de la communauté de communes du St Affricain, Roquefort, Sept Vallons pour se rattacher à la communauté de communes du Réquistanais : la Bastide Solages, Brasc et Montclar.

Nous sommes investis dans cette nouvelle structure intercommunale plus large et nous sommes présents dans de nombreuses commissions afin de défendre les intérêts de notre territoire rural :

- En ce qui concerne l'**accueil des enfants** rien n'a changé :

À partir de 3 mois et jusqu'à 6 ans, l'espace multi-accueil « les petits amis » halte-garderie est géré par les deux associations Familles Rurales des 7 vallons et du Belmontais. Il ouvre ses portes à Coupiac le jeudi de 8h30 à 18h30.

Pour les enfants de 3 à 12 ans : c'est une structure d'accueil de loisirs qui les accueille durant les vacances dans des locaux aménagés au niveau de la cour du bâtiment de la mairie : c'est le centre aéré.

- Concernant la **voirie**, un état des lieux a été réalisé et l'analyse précise des voies de chaque commune est pratiquement terminée. Avec ces bases, nous pourrions évaluer les charges à transférer et connaître les routes qui seront reconnues d'intérêt communautaire. Il en découle que l'année 2018 ne devrait pas être « blanche » sur l'entretien des chaussées et qu'un budget lui sera consacré.

- Pour l'organisation de la **collecte des ordures ménagères** réalisées par les agents communautaires des réajustements ont été mis en place, tout se déroule pour le mieux.

## État civil 2017

### Naissance :

- Lucien VANCAUWENBERGHE CROS, le 4 août

### Décès :

- Colette SELLIER née BENARD, le 23 mars
- Marie-Françoise DALICHOUX née ASTIER, le 26 mars
- Gilles CONSTANS, le 2 avril
- Roger SOL, le 14 mai
- Gabriel RAYSSAC, le 18 août
- Jean-Marc BEL, le 4 novembre

### Personnes décédées et qui ont été inhumées dans les cimetières de la commune :

- Louis DELON, le 9 mars
- Marie-Louise BONNET née BALARD, le 14 mars
- Marie-Antoinette TETFORT née DELMAS, le 28 avril
- Fernand CONSTANS, le 9 mai
- Louis DELMAS, le 9 juin
- Sabine DE LA PAZ, le 19 juin
- Maria CONSTANS née JEANJEAN, le 5 juillet
- Lydie SAVINAS, le 23 juillet
- Christiane DELMAS née POMIE, le 31 juillet
- Yvonne NOUAL née MARIN, le 6 novembre

### Personnes ayant un lien avec la commune :

- Raymond HOFFMEYER, le 13 novembre

# Électro-mobilité et écomobilité en marche : Borne de recharge électrique.

MISE en SERVICE d'une borne publique de recharge  
pour véhicules électriques et hybrides du réseau Révéo,  
le service public de l'électromobilité en Aveyron et Occitanie



## Le contexte

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les véhicules « décarbonés » (véhicules rechargeables : 100 % électriques ou hybrides rechargeables) sont une priorité dans la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer dans le déploiement d'infrastructures de recharge puisque la loi Grenelle 2 a confié aux communes et à leurs groupements comme le SIEDA (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Aveyron), la charge de développer **les bornes de charges accessibles au public**. En Occitanie, 9 syndicats d'énergie et 2 métropoles se sont associées pour créer Révéo, le service public pour l'électromobilité.

## Le réseau Révéo

Implantées par le SIEDA sur le domaine public aveyronnais, ces bornes de recharge accélérées viennent assurer une autonomie complémentaire aux véhicules électriques (et hybrides rechargeables) se chargeant habituellement au domicile ou sur le lieu de travail. Les bornes Révéo apportent aux conducteurs une « réassurance ». Cette nouvelle borne, mise en service aujourd'hui, vient se connecter à un maillage départemental en émergence sur la région Occitanie : fin 2017, **plus de 60 bornes aveyronnaises** seront opérationnelles pour arriver, à terme, à un réseau occitan comptabilisant 1000 bornes. Ce réseau couvre aussi bien les territoires **urbains que ruraux**. Placées de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics et touristiques, ces bornes tendent à favoriser l'attractivité de la collectivité. Les propriétaires de véhicules électriques bénéficient d'un stationnement gratuit dans les communes participant au réseau Révéo.

## Les caractéristiques de la borne accélérée Révéo en Aveyron

**1 borne = 2 points de charge = 4 prises**

- 2 prises E/F 3 KW= prise domestique classique
  - 2 prises type T2 22KW= standard européen prévu dans la directive AFI (*Alternative Fuels Infrastructures*)
- Accessibles 24h/24 et 7j/7



## Temps de charge

Il varie selon plusieurs critères : la prise utilisée, le modèle de véhicule, sa capacité à absorber un certain niveau de puissance et du nombre de véhicules en charge simultanée. (1h30 à 8h)

## Utilisation simplifiée

Grâce à ce réseau régional, les usagers bénéficient d'un service simple et harmonieux : un seul badge pour l'ensemble des 1000 bornes. **Une interopérabilité avec les autres réseaux de bornes se met peu à peu en place**. Les bornes Révéo disposent également de modes de paiement innovants et de services connectés garantissant à l'utilisateur une utilisation sereine de son véhicule en tout point du territoire. Les utilisateurs pourront télécharger l'application ou s'inscrire via internet pour recevoir leur carte d'abonnés à domicile.

**La participation de la commune de Coupiac s'élève à 719.00 €**

## Partenaires financiers

Le réseau Révéo est un projet financé par les investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME (50%), les syndicats d'énergies (40%) et les communes concernées (10%). Le budget du réseau de bornes de recharge Révéo s'élève à un million d'euros pour l'Aveyron.

<http://www.sieda.fr/missions/bornes-recharge/carte>

<https://www.reveocharge.com/fr/chercher-et-trouver-une-borne-de-recharge>

<https://fr.charge-map.com/map>

Pour connaître les tarifs, aller sur : [www.reveocharge.com](http://www.reveocharge.com) ou télécharger les applications pour iPhone ou Android.

## Rezo Pouce

Peut-être avez-vous vu fleurir ces derniers mois de drôles de panneaux verts un peu partout dans nos campagnes.

À une période où le covoiturage est particulièrement plébiscité, le dispositif "RezoPouce" prend tout son sens.

Une application téléchargeable sur votre smartphone, une simple inscription et c'est parti. Que vous soyez conducteur ou passager tout le monde peut y trouver son compte.

Idéal pour les déplacements de courte et moyenne distance, le

"RezoPouce" est la solution idéale pour faciliter la mobilité dans nos zones rurales.

À l'inverse de son célèbre cousin "Blablacar", son utilisation est gratuite, basée sur la convivialité et la solidarité, seul un dédommagement du conducteur peut être convenu pour participer aux frais de carburant ou de péage.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire, l'outil est entre nos mains, il n'appartient qu'à nous de le développer et de le faire vivre. Plus de renseignements et de témoignages sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).

# LE SYNDICAT DE LA VALLEE DU RANCE

## LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

À partir du 1er janvier 2018, la **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations (**GEMAPI**) devient une compétence nouvelle et **obligatoire** attribuée aux communautés de communes avec la possibilité de transfert à un syndicat de bassin versant.

Cette compétence est toutefois bien connue sur le bassin du Rance où depuis 1983 les élus se sont engagés en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations. De nombreuses actions ont été mises en place sur le territoire et cette année encore ont été effectués des travaux concernant l'entretien et la restauration de la végétation des cours d'eau. Deux études ont été également réalisées : une sur le ruisseau du Mousse en amont du village de Coupiac pour la renaturation du cours d'eau et la protection des inondations ainsi qu'une sur le projet d'effacement de la chaussée du Cayla (commune de Martrin). Ces opérations font partie du **troisième Programme Pluriannuel de Gestion (PPG)** des cours d'eau mis en place sur le **bassin versant du Rance** pour la période 2017-2021.

Afin de continuer l'ensemble de ce travail réalisé par le syndicat sur les cours d'eau et dans le cadre de la réforme des collectivités, les élus devront décider de la **future organisation territoriale** pour une mise en place cohérente et efficace de la GEMAPI à l'échelle d'un plus grand bassin-versant. C'est pourquoi, la création d'une structure unique est étudiée sur le grand bassin-versant « **Tarn-Dourdou-Rance** » à l'**horizon 2020**.



Bassin versant du Liamou

## LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En 2017, le S.P.A.N.C. du Syndicat de la Vallée du Rance a mis en place un **quatrième programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif**. Ce sera en revanche la **dernière opération** de ce type sur le territoire ; l'Agence de l'Eau contrainte budgétairement vient de modifier tout récemment les conditions d'éligibilité de ces aides et annule entre autres les programmes dans le domaine de l'assainissement non collectif à partir du 1er décembre 2017.

Pour les trente-cinq bénéficiaires inscrits sur le programme 2017, le montant de l'aide reste inchangé, il est soit égal à 4 200 € (forfait) si le montant des travaux est supérieur à 5 250 € TTC, soit égal à 80% du montant des travaux si celui-ci n'excède pas 5 250 € TTC.



Une installation d'assainissement non collectif à Camarès

### Bilan sur les autres missions de ce service réalisées en 2017 :

- C'est la commune de Murasson qui a été diagnostiquée cette année dans le cadre des contrôles périodiques obligatoires. Ces visites sont l'occasion de contrôler la conformité des installations d'assainissement non collectif mais aussi d'informer et de sensibiliser les particuliers sur la réglementation en vigueur et la protection de l'environnement.

- Pour les contrôles obligatoires lors des ventes, ce sont 45 visites qui ont été réalisées. Ce contrôle daté de moins de 3 ans doit être joint à la promesse et à l'acte de vente.

- Les contrôles effectués sur les travaux des installations d'assainissement non collectif nouvelles ou réhabilitées ont donné lieu à la rédaction de 50 certificats de conformité.

Pour tout renseignement, le syndicat reste à votre disposition.

## LES COORDONNÉES DU SYNDICAT

mail : [syndicat.rance@wanadoo.fr](mailto:syndicat.rance@wanadoo.fr)  
Tel Saint-Sernin-sur-Rance :  
Lundi et Vendredi : 05 65 99 36 53  
Tel Belmont-sur-Rance :  
Mardi, Mercredi et Jeudi : 05 65 49 38 50  
[www.syndicat-vallee-rance.fr](http://www.syndicat-vallee-rance.fr)



# Les Associations prennent la parole

Il est très encourageant de constater qu'il y a toujours vingt associations ou regroupements qui œuvrent sur la commune. La plupart ont un rayonnement qui va au-delà, incluant au moins les six autres communes des 7 Vallons. Nous les félicitons et les remercions pour l'animation et dans certains cas le réconfort qu'ils apportent aux citoyens.

## COMPTE RENDU DE LA SAISON

### TENNISTIQUE

Dans les Géorgiques Virgile déclarait : « *Labor omnia vincit improbus* » que l'on peut traduire par "une tâche acharnée finit toujours par aboutir".

Nous pouvons reprendre cette maxime à notre compte car il faut beaucoup d'obstination et même d'opiniâtreté pour remettre sur pied un Club de Tennis jusqu'alors moribond ! Il y a déjà deux ans, tout semblait parti sur les « chapeaux de roue » : les joueurs revenaient et s'inscrivaient volontiers, mais, cette année nous devons constater un statu quo des effectifs. Nous enregistrons à peine une douzaine de cartes saisonnières et quelques dizaines d'heures louées à des gens de passage. Tout cela reste très insuffisant d'autant plus que l'ensemble des participants est plutôt vieillissant. Il nous faudrait du "sang neuf" en motivant davantage les jeunes du village et les estivants avec des cours d'initiation gratuits (collectifs ou individuels) et une publicité dans la presse locale. Surtout que nous disposons maintenant, grâce aux efforts conjugués de la Mairie et du Tennis Club, d'un terrain quasi neuf.

Toujours dans le cadre de la promotion du tennis, nous sollicitons une fois de plus la Mairie, le Syndicat d'Initiatives et le Comité des Fêtes pour **inscrire le Tournoi de Tennis dans le calendrier des festivités du mois d'août. Cette année, il devrait se dérouler du Lundi 6 août au Samedi 11 août 2018.**

Nous avons délibérément supprimé le dimanche, car, cette année, la finale et le pot qui s'en suivaient ont été boudés par les coupiaçais qui ont privilégié la "Bodega". Nous chercherons donc désormais à éviter ce télescopage pour perpétuer cette rencontre conviviale de remise des prix.

Cela dit, ce tournoi s'est effectué dans des conditions "chaotiques" comme je le précisais dans mon allocution car de nombreux joueurs blessés, malades ou absents n'ont pu s'inscrire. Il a donc fallu trouver d'autres participants au dernier moment en organisant des jeux par poules. Heureusement plusieurs tennismen, venus notamment de Réquista, l'ont animé avec une « afición » bien sympathique.

Il a été remporté par Thierry Capars qui s'était déplacé tout spécialement de Lédergues, qu'il en soit félicité et sincèrement remercié. En outre, ce tournoi a révélé une joueuse particulièrement talentueuse qui s'est qualifiée à plusieurs reprises en l'emportant sur quelques bons joueurs (hommes) : Claudia des « Magnolias » à Plaisance. Elle a reçu un trophée d'encouragement sous la forme d'une gravure représentant une scène de tennis datant des années vingt. Le pot de l'amitié, malgré la désertion des habitants du village a conservé cette année encore une tonalité chaleureuse et amicale que nous souhaitons renouveler.

PS : Nous remercions la Mairie pour la réparation de la serrure maintenant opérationnelle. Nous lui demandons de bien vouloir rétablir, pour la saison estivale, l'arrivée d'eau près du court de tennis. Avec nos remerciements

René CLUZEL

## LA PÉTANQUE 7 VALLONS

Les saisons se succèdent et attirent de plus en plus de joueurs.

C'est toujours avec autant de convivialité que les participants se retrouvent tous les vendredis soir de mi-mai à début septembre. Petit rappel, la licence n'est obligatoire que pour les concours officiels.

Cette année, des travaux du « cabanon » ont été réalisés. La mairie a payé les fournitures et des bénévoles ont fait les travaux d'isolation de l'intérieur.

Au terme de cette saison, l'assemblée générale s'est déroulée le 14 octobre.

Denis Serres rejoint le bureau composé de François Barthélémy, Anthony Martinez, Bernadette Gantou, Christine Fages et Jean-Paul Revel.

Alain Carel et Christian Bel rejoignent les membres actifs.

À l'issue de la réunion, un repas au Bar du Centre de Coupiac a rassemblé une quarantaine de personnes



# TÉLÉTHON 2017

Cette année encore, l'organisation du téléthon 2017 de la commune de Coupiac a remporté un vif succès.

Des bénévoles ont prêté main forte pour mettre à profit des activités physiques pour tous.

Ont eu lieu :

- Pour la troisième année consécutive, une activité d'escalade et une descente en rappel d'une falaise rocheuse surplombante du village. Des enfants et des adultes ont pu se tester dans le milieu vertical. Cette activité était organisée par Jérôme, Dominique et Fred.

- Une rando douce le vendredi, guidée par Martine ainsi qu'une rando plus sportive le samedi sur Coupiac guidée par Yves pour la découverte des sentiers et l'oxygénation des marcheurs.

Avec l'aide de la municipalité, des commerçants du village (Elian, Patrice et Thierry) ont contribué aux dons du téléthon, par la mise en place d'un petit déjeuner hivernal, avec la traditionnelle fouace aveyronnaise, vin chaud, boissons chaudes.

Ce qui a permis aux participants de se réchauffer car l'air était vivifiant !

Ces activités ont permis de récolter des dons cumulés de 440 € pour l'escalade et 411,50 € pour la randonnée pédestre. Ces dons sont reversés intégralement à l'AFM-TÉLÉTHON afin de permettre de lutter contre les maladies rares et de perfectionner les recherches médicales myopathiques.

Bravo et merci à tous les participants.



## LE PATCHWORK

### Broderie-appliqués-points comptés-tricot-crochet...

Tous les 15 jours, le mardi après-midi, salle du Telon, le club se réunit pour créer, confectionner quelques ouvrages de votre choix, que vous soyez amateurs ou chevronnés avec l'entraide de chacun et des revues à disposition.

Cet après-midi se passe dans la bonne humeur et la gaieté et se termine par un petit goûter.

Alors, tous et toutes à vos aiguilles, ciseaux, crochets.....Nous vous attendons !!

Renseignements Françoise  
07 52 03 26 38.



## L'ASSOCIATION LE RELAIS

Cette année 2017, l'association « Le Relais » a organisé un certain nombre de manifestations qui ont été bien accueillies :

- tout d'abord un bal traditionnel avec le groupe Kitch à Claou, une trentaine de danseurs nous a honorés de leur présence,  
- ensuite une rencontre des artisans

- enfin deux conférences, une sur le compagnonnage présenté par Arnaud Louisin, tailleur de pierre et une autre sur l'Occitanie présenté par Rémi Rousille, occitaniste reconnu.

La saison s'est terminée par un atelier cuisine dans lequel nous avons proposé des rillettes de canard.

L'association tient à remercier tous les participants qu'ils soient bénévoles, exposants ou spectateurs, grâce à eux l'association commence à se faire connaître et nous espérons que cela continuera l'année prochaine.



L'association se situe à Coupiac du côté du Cayla, près de l'église St Michel de Castor, dans le hameau La Maynobe. Les événements se déroulent dans une grange rénovée au milieu de la nature.

Pour l'année 2018, l'association prévoit de faire venir au moins deux groupes de musique, un conteur, une exposition de photos et de renouveler la rencontre des artisans. Les dates ne sont pas encore arrêtées mais l'association ouvre ses portes à partir du mois de mai jusqu'en octobre.

## LOS AMICS DEL CASTEL DE COPIAC

L'année 2017 s'est terminée à La Table d'Orphée à Lincou où la quasi-totalité des bénévoles (il n'y avait que 4 absents) s'était donnée rendez-vous pour le repas de fin d'année.

La saison 2018 a déjà commencé, puisque nous accueillerons 206 jeunes en provenance de la principauté d'Andorre dès le 8 janvier. Les vacances de Pâques seront animées avec la chasse aux trésors et début juillet comme chaque année "les estivales" reprendront leurs activités avec pour les lundis soirs de juillet et août 2018, un nouveau spectacle. L'année 2018 recevra comme, chaque année, plusieurs expositions et comme d'habitude l'entrée du château sera gratuite pour les journées du patrimoine à la mi-septembre. La soirée Halloween verra sa 5<sup>ème</sup> édition et la saison se terminera comme chaque année par la chasse aux sorcières.

Une année 2018 qui ressemblera comme deux gouttes d'eau dans sa conception à l'année 2017. Cette année terminée, les chiffres de fréquentation sont maintenant arrêtés puisqu'à fin novembre la billetterie 2017 est fermée.

Les années se suivent et se ressemblent à l'exception des chiffres de fréquentation. Au 30 novembre 2016, 6.441 visiteurs avaient franchi les portes du château. Avec une augmentation de 6 % ils ont été 6.809 à nous rendre visite cette année. Ce chiffre est le plus élevé depuis 4 ans.

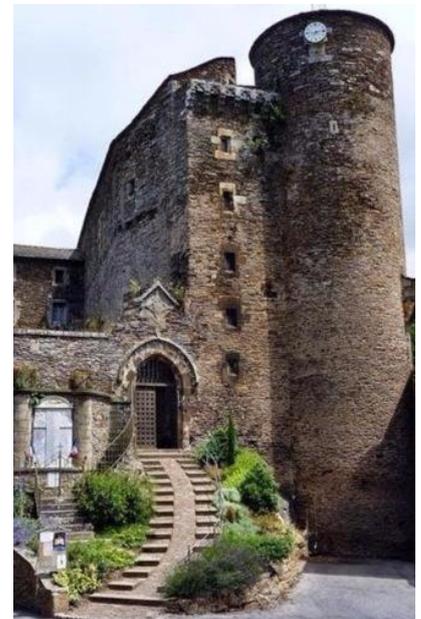
Comme l'an passé nous avons assuré 7 représentations pour les nocturnes et la moyenne de fréquentation diminue de 139 à 128 par soirée. Légère diminution largement compensée par les visites de jour qui passent de 5.541 visiteurs à 5.914. À l'heure où nous écrivons ce rapport, le chiffre « des recettes boutique » ne nous est pas encore connu. Il est à noter que plus de 1.000 jeunes sont venus passer une journée de détente pédagogique dans le cadre de leur programme scolaire.

Une petite Emmy est arrivée dans la famille de Céline, la cheville ouvrière du château qui reprendra son poste en septembre 2018. Elle a été remplacée par Camille qui a apporté son dynamisme pour de nombreux aménagements dans le château et pour assumer son rôle dans le spectacle nocturne, spectacle qui durant 3 ans a été vu par plus de 3.000 spectateurs.

De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre et une grande partie de l'hiver sera consacrée à la conception d'un nouveau spectacle.

Côté locaux, Arnaud LOUISIN a commencé le chantier de restauration de l'escalier Nord, 2 marches ont été changées et des bénévoles vont transformer l'accueil du château afin d'y adjoindre une salle d'exposition. Cet aménagement permettra aux visiteurs à mobilité réduite de profiter des expositions du château et ne les obligera plus à régler un droit d'entrée.

Les premiers frimas sont arrivés et bien au chaud nous préparons déjà 2018...



## L'ASSOCIATION : « LES AMIS DE ST EXUPÈRE »

### Président : Mr Le Hénant

La fête d'Août 2017

Préparée, comme d'habitude, avec beaucoup de soin par une petite équipe, elle a rassemblé 120 personnes pour l'office religieux et 120 personnes pour le repas dans la salle des fêtes (hasard des chiffres).

La petite église que nous entretenons avec amour ne put offrir une place à l'intérieur pour tous. Heureusement, le ciel était radieux.



Le repas préparé par notre trésorière fut une réussite comme de coutume. La chorale « Du bout du pont » donna une touche supplémentaire à l'ambiance bon enfant de la journée.

Les travaux de rénovation vont leur petit bonhomme de chemin ; souhaitons une accélération pour 2018.

Amitiés à tous.

## UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

En cette année 2017, l'association a connu à nouveau de beaux jours estivaux au cours des marchés de pays.

Nous tenons à remercier tous les producteurs, artisans, commerçants, le personnel municipal ainsi que toutes les personnes qui contribuent chaque année à son succès.

L'association a continué, continue et continuera à promouvoir les différentes manifestations qu'elle organise : marchés estivaux, brocante, marché de Noël, fêtes des mères et des pères, etc. Des idées d'innover sont en cours de réflexion.

La nouveauté : depuis septembre 2017, un marché de pays a lieu tous les premiers mercredis du mois sur la place de la Poste.

Cette année 2017 a été mouvementée au sein de nos commerçants de Coupiac :

- Les activités Ambulance Taxis Pompes Funèbres et Espace Mode de Didier PANIS ont été transférées au 40 avenue Raymond BEL (route de Montclar). Une boutique plus spacieuse est agencée de manière à ce que vous y trouviez votre bonheur. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

- Au bar du centre : suite au départ de Richard LOMBARDO, Laurence DEMON et sa famille sont revenus vivre à Coupiac, depuis avril 2017. À compter du 1er Janvier 2018, c'est Thierry, son mari qui reprend la gérance du bar tabac restaurant, Laurence ayant trouvé du travail dans la région. Nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue.

- À notre grande tristesse, la quincaillerie CADAS a fermé boutique. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur vie professionnelle et personnelle.

- Une nouvelle entreprise de rénovation intérieure, carrelage, plâtrerie ... s'est créée dans la commune : Entreprise ELR LUKOWIAK ENGUERRAND RENOVATION basée 2 Route du Claux à Coupiac. Nous lui souhaitons également la bienvenue.

En 2018, ce sera la 30<sup>ème</sup> brocante et à cette occasion, l'UCA offre la gratuité de l'emplacement pour tous les brocanteurs. Il ne sera demandé qu'un chèque d'arrhes pour garantir la réservation de l'emplacement. La brocante 2018 est programmée le 5 août.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Monsieur Patrick Heully au 06.15 37 63 06.

L'UCA espère continuer à satisfaire tous les habitants du village et des 7 Vallons en leur proposant des manifestations qui permettront de dynamiser tout le territoire.

**LES ARTISANS COMMERÇANTS**  
*tout simplement*

---

## LE PRIEURÉ ST SÉRAPHIM

Le Prieuré Saint Séraphim est un lieu dédié à la prière, au recueillement, à la méditation.

En ces temps troubles, nous prions pour la paix du monde, la paix entre les êtres, pour les vivants et pour tous les êtres en souffrance, pour les défunts et pour tous ceux qui sont orphelins de prière.

Le prieuré organise tous les vendredis soir à 18 heures et durant une heure, la prière du cœur, la prière en silence et nous essayons de faire une liturgie par mois. Nous y accueillons toutes les personnes et par obéissance au Christ qui dit : "mes entrailles sont émues devant cette foule, car voici trois jours qu'ils sont auprès de moi et ils n'ont rien à manger. Je ne veux pas vous les renvoyer à jeun de peur qu'ils ne défaillent en chemin" (Mt 15 :32).

Nous accueillons à la communion eucharistique tous les chrétiens qui sont baptisés en Christ au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Bénit soit le Seigneur

Le Père Patrick, Diacre



## L'ADMR DES 7 VALLONS

L'ADMR des 7 vallons est une association type loi 1901, gérée par un conseil d'administration. Cette association est présidée par Mme BORIES Michèle et autour d'elle, une quinzaine de bénévoles s'impliquent pour permettre des interventions pour le maintien à domicile des personnes résidant sur le territoire des neuf communes : Brasc, Coupiac, La Bastide Solages, Calmels et le Viala, Martrin, Montclar, Plaisance, Saint Juéry le Château, Saint Izaire.

Cette association apporte assistance aux personnes âgées, familles et à toute personne quel que soit son âge. Elle essaie aussi de maintenir la convivialité et le lien social en offrant un cadeau à Noël à toute personne aidée dans l'année, en organisant une activité d'animation du territoire (théâtre, chorale, etc.) chaque année et un quine tous les 2 ans.

Le service de portage des repas est ouvert à toutes les personnes âgées ou non, bénéficiaires ou non de l'aide à domicile, de façon régulière ou occasionnelle.

Le service de garde d'enfants à domicile est assuré par des salariées diplômées du DEAES (Diplôme d'État d'Accompagnement à domicile, Éducatif et Social).

En 2016, l'ADMR des 7 Vallons a employé 24 salariées soit 12.82 ETP (équivalent temps plein) ; elles ont parcouru 91 343 km environ ; l'activité économique générée est de 368 888 euros. Les aides à domicile et secrétaires ont réalisé 17 000 heures de prestations auprès de 115 personnes âgées et handicapées et 14 familles.

Le service portage de repas intervient auprès de 25 bénéficiaires et a livré 5 111 repas préparés par la cuisine centrale « Les terres rouges » à Belmont/rance.

L'activité et le bilan financier de l'année 2017 seront présentés lors de l'assemblée générale qui se tiendra au début du mois de juin 2018.

### **Horaires d'ouverture du bureau :**

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi matin  
de 9 h 00 à 12 h 00**

**5, Place de la mairie**

**12550 COUPIAC**

**Tél. : 05 65 99 42 90**

**E-mail : [coupiac@fede12.admr.org](mailto:coupiac@fede12.admr.org)**

### **« L'ARC-EN-CIEL »**

#### **Présidente : Josiane CHEVALIER**

L'association « Arc en ciel » (espace d'accueil et d'activités ADMR) a continué à animer les ateliers itinérants sur notre commune.

Ils se déroulent à la salle du Telon, l'après-midi de 14 h à 17 h, le 3ème jeudi du mois, en alternance avec les communes de Brasc, Montclar, La Bastide Solages et Saint Juéry le Château.

Au cours de l'année 2017, les deux animatrices, à tour de rôle, ont animé deux ateliers : 16 mars et 20 octobre. Elles ont proposé des ateliers mémoire, des jeux de société, des jeux de cartes ou des activités manuelles.

Ces ateliers sont ouverts à tous et sans limite d'âge. Une participation financière est demandée. Pour ceux qui bénéficient de l'APA, il est possible d'obtenir une aide financière. L'après-midi se termine toujours par un goûter, moment de convivialité très apprécié des participants.

Les jours de présence des activités « Arc en Ciel » ont été modifiés à partir de l'automne 2017. Ces après-midis ont lieu en alternance le 3ème jeudi ou le 3ème vendredi de 14 h à 17 h. Il est préférable de se reporter au planning distribué aux participants ou à l'article qui paraît dans les journaux.



## AUX JARDINS DES 7 VALLONS

La première Foire aux Plantes qui a eu lieu le 22 octobre 2017 (organisée par la jeune association Aux Jardins des 7 Vallons) a été un véritable succès, malgré un temps mitigé, le monde a répondu présent.

Des exposants très satisfaits pour une première (Ils souhaitent revenir l'année prochaine), de nouveaux exposants contactent l'association pour la prochaine foire.

Il y aura donc une deuxième Foire aux Plantes à l'automne 2018.

Contact : [auxjardinsdes7vallons@gmail.com](mailto:auxjardinsdes7vallons@gmail.com)



## ASSOCIATION RANDO RANCE ET VALLONS

L'association Rando Rance et Vallons, affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, ambitionne de mettre sur les chemins le plus grand nombre possible de marcheurs, quel que soit le niveau de chacun. Aussi leur propose-t-elle une palette de randos différentes et variées.

Les plus aguerris d'entre eux ont un programme de randos de week-end (1 week-end sur 2 en saison) plus ou moins longues (entre 10 et 20 km), plus ou moins lointaines en fonction des saisons avec toujours une volonté de découverte.

Les plus tranquilles des marcheurs se retrouvent le vendredi à 14 h pour des balades de proximité, douces. Elles font en moyenne 2 h de marche, 6 km, 100 m de dénivelé et sont une opportunité de mieux connaître son pays d'autant plus que ces sorties sont souvent documentées.

L'association propose un mardi par mois des randos intermédiaires : moins dures et plus proches que les sorties du week-end, sur des sentiers balisés, occasion de contrôler aussi la qualité du balisage, Rando Rance et Vallons ayant la compétence et la responsabilité de celui-ci pour les sentiers inscrits.

La marche nordique est, quant à elle, réservée aux marcheurs plus sportifs. Cette activité, maintenant bien rodée, est encadrée par Martine Verachtert, instructrice compétente autant que dévouée. Les séances ont lieu le jeudi à 14 h 30 en différents lieux du Saint Serninois ou des 7 Vallons.

Les adhérents vont marcher, une fois l'an, vers d'autres horizons à l'occasion de voyages randos : à Font Romeu en mai 2017, à Tautavel en mai 2018, voyages qui attirent chaque fois 55 marcheurs en 3 groupes de niveau de randonnées.

N'oublions pas les autres activités de Rando Rance et Vallons : accompagnements d'autres groupes ou des écoles du secteur grâce à une dizaine d'accompagnateurs dévoués et bénévoles ; organisation de la fête de l'association (Brasc le 10 juin 2017) ; interventions en périscolaire également ; organisation de randos de fêtes de villages comme à Coupiac le 12 août dernier ; participation régulière au Téléthon (cette année 2017 à Coupiac) ; ajoutons-y désormais l'entretien de certains sentiers balisés parmi les plus fréquentés, l'association se voulant élément moteur en la matière, l'entretien ayant été souvent négligé.

Avec plus de 130 membres, Rando Rance et Vallons est une association dynamique, ouverte, où fleurit bon la convivialité ! Son activité est approuvée, plébiscitée même, lors de ses assemblées générales, encouragement à continuer dans le même sens et le même esprit. Le conseil d'administration s'est même étoffé pour faire face au surcroît d'animations.

Pour plus d'informations sur toutes les activités de l'association, pour les programmes, les contacts ou pour en avoir une idée plus précise de celle-ci, n'hésitez pas à consulter son site : [www.randoracevallons.com](http://www.randoracevallons.com).

Sinon adressez-vous à Henriette Guitard, Brigitte Sanchez ou Martine Verachtert, toutes les trois membres du bureau.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES VALLONS

La composition du bureau est identique à celle de l'année dernière :

Présidente : Christelle Bascoul  
Vice-présidente : Anna Hywel-Davies  
Trésorier : Serge Barthe  
Vice-trésorière : Muriel Alibert  
Secrétaire : Bérengère Sirgue  
Vice-secrétaire : Virginie Cadas

Les activités et animations ont bien débuté :

- le 12 novembre, une vente de gâteaux lors de la fête votive de Plaisance.
- le samedi 16 décembre, l'association a vendu des crêpes et des lanternes, lors du marché organisé par l'UCA. Un panier garni dont il fallait deviner le poids était aussi proposé.
- le 19 décembre un spectacle proposé par les APE des Vallons et de Martrin-Montclar-St Juéry, s'est déroulé à la salle des fêtes de Coupiac.
- le 20 janvier un quinzaine est prévu

## ASSOCIATION FAMILLE RURALE DES 7 VALLONS

L'association Famille Rurale regroupe les 7 communes de Brasc, Coupiac, Martrin, Montclar, Plaisance, Labastide Solages et Saint-Juéry. Elle propose un large panel de services indispensables aux familles, comme par exemple le centre de loisirs à Coupiac.

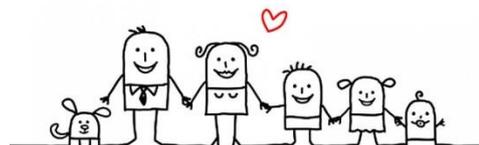
Le centre de loisirs était ouvert cette année du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017 avec comme thème « la magie des éléments », 3 semaines d'animations pour les enfants de 3 à 12 ans suivies d'un mini-séjour sportif au CLSU du Val de Lenne à Baraqueville où les enfants ont pu tester le canoë, le stand up paddle, le cirque, la zumba, le Kin ball et le grand défi Koh Lanta.

L'AFR est aussi instigatrice de diverses activités culturelles et sociales, telles que :

- Du yoga, proposé pour la première fois cette année, le lundi soir à Coupiac.
- L'apprentissage de la langue des signes le mardi soir à Coupiac avec des cours pour débutants et confirmés.
- Des cours de gymnastique volontaire le mardi matin à Martrin et le mercredi soir à Coupiac.
- Des cours de théâtre le vendredi soir à Coupiac qui donneront lieu à une représentation au mois de juin (date encore à déterminer) où les élèves présenteront leur travail.

L'association assure également la gestion du multi accueil « Mes Petits Amis » qui accueille les enfants de 3 mois à 6 ans tous les jeudis à Coupiac de 8h30 à 18h30. Les enfants, encadrés par des professionnelles de la petite enfance, ont l'occasion de participer à des jeux et des activités d'éveil qui contribuent à leur développement et leur socialisation dans des locaux spécialement aménagés.

Le relais d'assistantes maternelles, RAM, quant à lui, est un lieu d'accueil, d'information et de rencontre pour les assistantes maternelles et les familles. L'animatrice du relais propose des temps d'animation collective (les halte-jeux) à destination des enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents le vendredi matin tous les 15 jours dans les locaux du multi-accueil. Le vendredi après-midi, une permanence administrative est ouverte pour accompagner les familles qui recherchent des moyens de garde, pour renseigner sur le métier d'assistantes maternelles et pour apporter des informations aux assistantes maternelles sur leur profession.



## COMITÉ DES FÊTES

2017 n'a pas échappé au calendrier habituel.

Comme à l'accoutumée le comité vous a proposé 3 manifestations :

- la première, étant le repas de Pâques, avec cette année une nouveauté au menu. En effet, le comité a opté pour un repas aligot saucisse (une volonté d'affirmer nos origines aveyronnaises peut-être). Les personnes présentes ont eu l'air ravi de ce changement.

- la deuxième, les festivités du 15 août (qui se sont déroulées du 12 au 15) avec « les traditionnels » bodéga, feu d'artifice, embrasement du château, tiercé balles rondes... Cette année encore le temps a été clément, juste un peu de fraîcheur sur le matin, de quoi garder les esprits éveillés.

- ensuite, comme tous les ans avec l'arrivée du vin nouveau, le 3ème week-end de novembre, a eu lieu la gratounade.

Le bilan général (qu'il soit moral ou financier) est plutôt positif ce qui a de quoi réjouir notre « petite troupe » qui se donne du mal pour que tout ceci soit possible. C'est pourquoi nous profitons de cet article pour les remercier de leur dévouement et souhaitons encore la bienvenue aux nouvelles recrues.

Courant décembre, le comité prévoit de faire son assemblée générale avec au programme : bilan, élection du bureau, programmation de l'année à venir.

A la lecture de ce texte, elle sera déjà passée mais si vous êtes Coupiagais de fait ou de cœur, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons à bras ouverts. D'ores et déjà, nous vous remercions de répondre présents lors de nos manifestations.

Nous finirons, en vous souhaitant une bonne année 2018 et vous donnons rendez-vous le 1er avril (ceci n'est pas une blague).

Festivement

Le Comité des Fêtes.



## LES AMIS DE MASSILIERGUES

Grâce au travail des jeunes bénévoles des chantiers organisés par l'association Concordia en été, nous avons remis en état les murs d'enceinte du cimetière. Avec l'aide de bénévoles, le cimetière a été débroussaillé et les arbres morts supprimés.

En 2016, nous avons rafraîchi les murs de la Chapelle et embelli celle-ci de vrais vitraux.

Cette année 2017 nous a permis de répondre à la demande de certains d'entre vous : créer un jardin du souvenir pour y disperser les cendres d'un défunt.



Les employés municipaux : Yves, Aurélien et Jérémie ont profité des belles journées d'octobre pour réaliser ce jardin, proche de la Chapelle et sous le couvert des sapins.

Nous n'abandonnons pas le projet de poser une grille pour protéger l'accès à la Chapelle.

Des bénévoles et amis nous ont quittés depuis 2008 :

- Louis DELMAS (Cabanis)
- Gabriel RAYSSAC (La Claparié)
- Antoinette TETEFORT (Coupiac)
- Père Léon BEL (La Vaysse)
- Michel et José MARTY (Place du Centre, Coupiac)
- Yvette BOULAROT (La Placette, Coupiac)
- Yvette ROQUES (Lacalm)
- Germain BLANC (La Bastide Solages)

*En conclusion, voici quelques mots écrits dans le livre laissé à la libre disposition de ceux qui viennent visiter ce lieu propice au recueillement et offrant calme et sérénité aux visiteurs :*

**Octobre 2010 :** *Merci aux bénévoles pour ce cimetière si bien restauré et entretenu où nous nous recueillons tous les ans en mémoire de nos ancêtres. Encore bravo et tous nos encouragements.*

**Mai 2014 :** *Félicitations ! Sauvegarder ainsi la mémoire de nos ancêtres est magnifique. C'est la première fois que nous venons et nous avons retrouvé la sépulture de nos arrière grands parents... Merci mille fois pour tout ce que vous faites pour conserver ce lieu si serein.*

**Juin 2016 :** *C'est avec grand plaisir et un peu de nostalgie que je retrouve Coupiac, son camping, la chapelle et le cimetière où j'étais venue en 2010 avec Concordia pour entretenir le mur au-dessus de la chapelle.*

**Juillet 2017 :** *C'est toujours avec beaucoup d'émotion que j'arrive dans le lieu. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour sa rénovation. Les vitraux par leur symbolique et leur sobriété sont bien intégrés dans cette chapelle.*

---

## PAROISSE NOTRE DAME DES VALLONS DU RANCE

La paroisse Notre Dame des Vallons du Rance a vécu quelques moments importants au cours de l'année 2017.

Le 4 juin, à Rodez, plusieurs personnes de notre village se sont retrouvées au moment de la clôture du synode diocésain. Le but de ce synode était de faire le point sur la situation de notre vie paroissiale et d'envisager l'avenir. Un avenir qui se conjuguera avec une présence au monde plus fraternelle et plus aimante ; car tout chrétien doit vivre dans l'espérance et dans la joie.

Au cours de ce rassemblement, cinq enfants de Coupiac ont participé au tissage d'une nappe d'autel qui a été utilisée lors de la messe célébrée en la cathédrale de Rodez.

Il est réconfortant de savoir qu'un certain nombre de personnes de nos villages ont l'habitude de participer de façon active à la vie de notre paroisse. Quelques jours avant Noël, Armando Oliveira a réalisé dans notre église une très belle crèche. Celle-ci a émerveillé un bon nombre de personnes qui avaient participé à la veillée de Noël.

## LE RPIC DES VALLONS

La rentrée s'est bien passée pour la deuxième année du RPIC des Vallons.

Directrice : **Diane LARROUY** –  
classe des CE2-CM1-CM2  
Adjointe : **Anne-Hélène  
SCHNEIDER** –  
classe des maternelles, CP, CE1

**38 élèves**  
(dont six  
nouveaux)

ATSEM : **Chantal SOL**  
Cantinière : **Christelle  
COMBES**  
Surveillance et hygiène :  
**Stéphanie CAPELLE**

**Les projets de l'année sont nombreux et passionnants :**

Le Tour du monde  
à travers la littérature,  
la géographie, l'histoire,  
les arts ...

À nous le Patrimoine !  
avec le collège Sourèzes et les archives  
départementales.  
Les élèves étudieront le château de Coupiac  
et l'imagineront dans le futur.  
Un rendu devrait être proposé au château de Coupiac,  
en présence de la rectrice ou d'un de ses représentants.



Et toujours :  
la semaine du goût, avec la cantinière,  
la Peluche voyageuse et les écrits tournants  
proposés par l'OCCE,  
le partenariat avec la MFR Valrance,  
le rdv hebdomadaire à la bibliothèque,  
Le potager et l'aménagement extérieur  
de l'école

Culture et Art  
nous propose deux spectacles :  
La Première neige (petits)  
et Mottes (grands) à Réquista.  
Puis une plasticienne animera  
un atelier sur l'argile.

le 22ème Parlement des Enfants :  
les élèves du CE2 au CM2 du RPIC ont été choisis pour y  
participer.

Cette année, il porte sur la protection de la  
biodiversité.

M. Viala, député de notre circonscription,  
viendra leur expliquer son rôle et celui de l'Assemblée  
nationale.

Ensuite, les élèves rédigeront une proposition de loi  
qui sera soumise à un jury.

Défi-robot :  
Les élèves des cycles 2 et 3  
apprendront à programmer  
un robot.

**Nouveau : Activités à venir**

## LA CHORALE DES 7 VALLONS



Après la rentrée des classes, ce fut aussi la rentrée de la Chorale des 7 Vallons. Après deux longs mois de vacances, les choristes étaient pressés de reprendre les répétitions. Malgré une petite baisse d'effectifs, nous constatons toujours autant d'enthousiasme et de bonne humeur.

Un premier récital de chants de Noël a été donné en l'église de Coupiac, lors du marché de Noël, puis un second le 29 décembre à Miolles, en première partie d'un concert de violons.

Sous la direction du très patient et très pédagogue Wilfried de Haan, nous reprenons notre éclectique répertoire : chants traditionnels, renaissance, classiques, gospel, de Taizé et de tous pays.

Au programme cette année : Rachmaninov, Montserrat, Pergolèse, Mozart (bien sûr !) ... entre autres ! Avis aux amateurs : vous êtes les bienvenus ! Les répétitions ont lieu le mardi soir, à 20h45, dans la Salle de la Justice du Château de Coupiac.

---

## ASSOCIATION ÉVEIL SAINT MICHEL DE CASTOR

Les cloches de Saint Michel de Castor ont résonné cette année pour d'heureuses circonstances : le 10 juin pour un mariage et un baptême, le 24 septembre pour la réunion annuelle des adhérents de son association et des paroissiens de Notre Dame des Vallons du Rance. L'assemblée générale a fait le point sur son activité et a renouvelé son bureau. Il est composé des présidents Mr Bel André et Mr Bec Bernard, trésoriers Mr Assié Christian et Mr Constans Hervé, Secrétaires Mme Assié Claudie et Melle Assié Charlene. Le projet est de refaire le plancher du clocher et de sauver la haie de buis.

Après la messe célébrée par le père Frayssines qui a rassemblé une grande assistance, les membres de l'association se sont retrouvés à Martrin pour partager le repas annuel.

« Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à la préparation et l'organisation de cette journée, aux jeunes qui ont aidé au service du repas et à tous ceux qui ont donné un coup de main pour ranger la salle » déclarent les responsables de l'association.



# Informations pratiques

Sur cette page nous vous rappelons les horaires d'ouverture des différents services et permanences disponibles à Coupiac (hormis jours fériés et fermetures exceptionnelles).

## Mairie

Ouverture au public le  
Lundi, mardi jeudi et vendredi de 09h 00 à 12h 00  
Le maire reçoit sur RDV  
05 65 99 77 38

## Déchèterie

Lundi de 14h 00 à 17h 00  
Samedi de 14h 00 à 17h 00

## Bibliothèque Communale du Mousse

Mercredi de 10h 30 à 12h 30  
Vendredi de 17h 00 à 19h 00

## Halte-Garderie

Jeudi de 08h 30 à 18h 30  
05 65 97 53 13

## La Poste

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
9h à 12h et 13h 30 à 16h  
Samedi 9h à 12h

## ADMR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 9h 00 à 12h 00  
05 65 99 42 90

## Permanences salle du Conseil

### Assistante Sociale

Uniquement sur RDV au  
05 65 75 83 00

## Station-service

24/24 pour CB et badge  
Service manuel le vendredi de  
11h 30 à 12h 00

## Sécurité Sociale

Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois  
De 14h à 15h 30

## Office de Tourisme

Pendant l'hiver appeler  
05 65 58 56 00 (Roquefort)

[contact@roquefort-tourisme.fr](mailto:contact@roquefort-tourisme.fr)  
[www.roquefort-tourisme.fr](http://www.roquefort-tourisme.fr)

De Pâques à Toussaint  
Appeler 05 65 99 79 45

## Groupama

Le vendredi matin de 9h à 12h  
Contactez Elsa Duchêne au  
06 33 48 74 10

Pour des questions spécifiquement  
liées aux exploitants agricoles :  
Christine Ramondenc au  
06 07 08 57 62